

AA191

PERFECTIONNEMENT

1 jour 7 heures

960 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Connaitre la RC et l'assurance des professionnels du tourisme

Des obligations des parties à la jurisprudence

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer et appliquer la procédure de gestion en vigueur dans le respect de la réglementation et des dispositions contractuelles.
- Déterminer les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels.

PROGRAMME

A. RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

1. Chiffres-clé,
2. Variété des acteurs,
3. Réglementation publique du tourisme :
Eventail et évolution des normes

B. VOYAGISTES ET AGENTS DE VOYAGES

1. Opérateurs de forfaits touristiques
2. Opérateurs de services de voyage et prestations liées

C. AUTRES PRESTATAIRES

1. Hôteliers-restaurateurs
2. Organisateur d'activités de loisirs
3. Associations de chasse

PUBLIC

- Souscripteurs et régisseurs de sinistres responsabilité civile
- Gestionnaires de sinistres défense pénale et recours
- Gestionnaires de sinistres protection juridique
- Agents généraux, Courtiers, Chargés de clientèle

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes AA002 - AA041 - AA043

POINTS FORTS

Le formateur présente les spécificités légales et jurisprudentielles de l'assurance des professionnels du tourisme.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site
www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

MÉTIERS VISÉS

03D - Vente et gestion des contrats en bureau ou point de vente, 05A - Souscription des risques non standard, 05C - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation